

**PROCES -VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 mai 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le cinquième jour du mois de mai à 20 H 00, le conseil municipal de la Commune d'Hangest sur Somme convoqué en réunion ordinaire s'est réuni à la mairie au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur BEC Gérard, maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. BEC Gérard, M. DESCAMPS Frédéric, M. PHILIPPE Didier, M. CUVILLIER Stéphane, Mme BOULANGER Angélique, M. BINNINGER Joël, M. LE GULUDEC Ronan, M. TUNCQ Jean-Baptiste, Mme ROHAUT Géraldine, Mme WILS Stéphanie

Absents :

M. FRIANT Frédéric,
M. DUMONT Jérôme avec pouvoir à M. TUNCQ Jean-Baptiste
Mme GOHIER Audrey avec pouvoir à M. PHILIPPE Didier

Le quorum étant atteint, M. BEC Gérard ouvre la séance à 20h10.

Le conseil municipal nomme M. CUVILLIER Stéphane secrétaire de séance.

1. Approbation du Procès-Verbal du 14 avril 2025

Envoyé aux élus par messagerie pour relecture, le P.V. est adopté à l'unanimité.

2. Délibération : Encaissement de chèques

Le conseil municipal accepte l'encaissement de trois chèques sur le compte de la commune et autorise M. le maire à émettre les titres correspondants.

3. Délibération : Fonds d'Appui aux Communes et étude de devis

Deux devis pour l'aménagement d'un accès à l'église pour les personnes à mobilité réduite sont étudiés : SARL Delaire et TTP Rohaut

Par 8 voix pour, 3 voix contre (M. Philippe, Mme Gohier et M. Le Guludec), le devis au montant le moins élevé a été choisi, soit celui à 8 700.00 €, devis de SARL Delaire.

Le conseil municipal sollicite l'aide du département à hauteur de 4 836.54 € pour l'opération, travaux relatifs aux bâtiments communaux, d'un montant total de 12 091.36 € qui comprend l'aménagement d'un accès à l'église, le changement de luminaire à la salle des fêtes et le renouvellement des extincteurs à l'école.

4. Délibération : Autorisation pour signature d'un bail de chasse

Le conseil municipal autorise M. Descamps à représenter la commune et à signer le bail en lieu et place de M. le maire.

5. Informations diverses

M. Cuvillier demande si le défibrillateur bénéficie d'un contrat de maintenance.

M. Tuncq demande des précisions quant à la déviation mise en place pour la fête locale.

La séance est close à 21h02

Le Maire et le secrétaire de séance